

## COMITE DE PILOTAGE

### BOIS - ECO-CONSTRUCTION : PROJETS DE TERRITOIRE ET PLATE-FORME TERRITORIALE DE PROMOTION, FORMATION, RECONVERSION EN VALLEE DE L'ARVE

21/01/2010

Présents : \_\_\_\_\_

Mme Chrystèle DELBART, Responsable Pôle Mutations Economiques UT74 DIRECCTE

[chrystele.delbard@directe.gouv.fr](mailto:chrystele.delbard@directe.gouv.fr)

Mme Agnès CLARET, Directrice GRETA Arve Faucigny

[agnes.claret@ac-grenoble.fr](mailto:agnes.claret@ac-grenoble.fr)

Mr Pascal ANDRIEU, Conseiller formation Continue GRETA Arve-Faucigny

[pascal.andrieu@ac-grenoble.fr](mailto:pascal.andrieu@ac-grenoble.fr)

Mme Donatella GRILLET, Secrétaire Générale Adjointe CAPEB 74

[donatella@capeb74.fr](mailto:donatella@capeb74.fr)

Mme Françoise Michel GAY, Consultante

[francoise.michelgay@laposte.net](mailto:francoise.michelgay@laposte.net)

Mr Philippe MONET, Directeur ALVEOLE

[pmonet@alveole.fr](mailto:pmonet@alveole.fr)

Mr Jean-Marc BOISIER, Directeur Adjoint Maison De l'Emploi

[boiser@maison-emploi.com](mailto:boiser@maison-emploi.com)

Mr Jean-François DAUBA, Directeur MFR de Cranves Sales

[jean-francois.dauba@mfr.asso.fr](mailto:jean-francois.dauba@mfr.asso.fr)

Mr David GOIFFON Directeur MFR de Margencel

[david.goiffon@mfr.asso.fr](mailto:david.goiffon@mfr.asso.fr)

Mr Thierry FIQUET, Directeur Plateforme services spécifiques Pôle Emploi DT 74

[thierry.fiquet@pole-emploi.fr](mailto:thierry.fiquet@pole-emploi.fr)

Mme Cécile DUBOIS, Directrice Adjointe Lycée Agricole de POISY

[ceciledubois@poisy.org](mailto:ceciledubois@poisy.org)

Mr Loïc CARON, Conseiller Environnement Chambre de Métiers et de l'Artisanat 74

[loic.caron@cm-annecy.fr](mailto:loic.caron@cm-annecy.fr)

Mr Pascal DUCRETTET, Administrateur ALVEOLE, Chef d'entreprise Menuiserie

[contact@pascalducrettet.fr](mailto:contact@pascalducrettet.fr)

Mme Marion CLOAREC, Directrice Formation Centre National pour le Développement du Bois

[m.cloarec@cndb.org](mailto:m.cloarec@cndb.org)

Excusés : \_\_\_\_\_

Mr Bernard BENOIT Président FIBRA Fédération forêt bois Rhône-Alpes

[bbenoit@2fibra.net](mailto:bbenoit@2fibra.net)

Mme Agnès DUVAL Animatrice Pôle Accompagnement des Politiques – Animatrice secteur Bâtiment et Travaux Publics

ADEME Rhône-Alpes

[agnes.duval@adema.fr](mailto:agnes.duval@adema.fr)

Mr Jacques DOUCHET Directeur Fédération des MFR des Savoie

[jacques.douchet@mfr.asso.fr](mailto:jacques.douchet@mfr.asso.fr)

Mr Christophe GODAL, Délégué Général Filière Bois Haute-Savoie Mt Blanc

[c.godal@fib74.com](mailto:c.godal@fib74.com)

- **Le développement du Bois-Eco-Construction sur le territoire Faucigny-Mont-Blanc.**
- **Le recensement des besoins en Bois-éco-construction.**
- **Les perspectives territoriales en éco-rénovation.**
- **Définition partagée et organisation des groupes de travail.**

En pièce jointe : le diaporama diffusé pendant la réunion, tenant compte des remarques et commentaires du groupe de pilotage.

### ▪ **Le développement du Bois-Eco-Construction sur le territoire Faucigny-Mont-Blanc**

Jean-Marc Boisier, Directeur Adjoint de la MDE, présente :

- Il s'agit d'animer un groupe composé d'experts, de professionnels, d'organismes de formation, etc, afin d'organiser le Bois et l'Eco Construction (et éco rénovation) comme une solution de territoire en réponse à la dégradation de l'industrie.
- Il ne s'agit pas d'intervenir sur l'existant mais d'agrèger les fonctionnements pour organiser et optimiser la réponse territoire en matière d'emploi.
- Au cœur de l'ambition territoriale, le projet porté par le chantier d'insertion ALVEOLE est un élément de réponse en matière de solutions à mettre en œuvre sur le territoire.

### ▪ **Le recensement des besoins en Bois-Eco-Construction.**

Concernant la situation économique de la filière bois, M. Ducrettet commente :

Il y a effectivement une baisse réelle des commandes mais on note quand même une progression des commandes dans la construction bois en raison de l'augmentation des constructions en ossature bois.

Cela entraîne un changement dans les métiers.

Concernant le développement de la récolte des bois les plus inaccessibles, Mme Dubois précise qu'une formation Câblage permet de maintenir cette activité sur le département mais regrette le peu de candidats sur le thème.

Concernant les difficultés de recrutement :

- ♦ M. Ducrettet affirme qu'il est d'accord avec l'ensemble des points présentés, notamment la difficulté de recruter du personnel qualifié.
- ♦ Mme Dubois précise que, néanmoins, le lycée Agricole de Poisy remplit toujours ses formations : elle rappelle que les métiers du bois sont des métiers « passions » mais qu'on n'exerce pas toujours pendant de longues années. Par exemple les métiers du bûcheronnage.



- ◆ Mme Grillet constate que les métiers de la menuiserie sont moins demandés, au profit des métiers de la charpente, mais précise également que les stages sont plus difficiles à trouver en ce moment. Elle rappelle également que l'absence de dérogation permettant aux mineurs d'utiliser des machines dangereuses éloigne ceux-ci des métiers du bois de façon parfois définitive.
- ◆ Mr Goiffon (MFR) n'est pas d'accord avec la déperdition des stagiaires et informe que dans les MFR du département, l'apprentissage permet aux stagiaires de prendre tout de suite conscience des conditions de travail et d'emploi et d'ajuster au mieux la formation aux réalités des entreprises.
- ◆ Mme Claret demande que l'information soit précisée concernant la déperdition des stagiaires : de quel ordre ? cette déperdition dans les métiers du bois est-elle plus importante que la déperdition « habituelle » pour toute formation professionnelle auprès de jeunes élèves ?
- ◆ M. Fiquet précise que, pour Pôle Emploi, la filière bois n'est absolument pas connue : les métiers ne sont pas distingués les uns des autres, les conseillers emploi ne sont pas en capacité de faire la différence entre les niveaux de transformation qui distinguent les entreprises. Ce constat montre bien l'absence de recours au service public en matière de recrutement et l'absence d'effort de part et d'autres pour se connaître.
- ◆ M. Ducretet abonde les propos de M. Fiquet en pointant l'absence d'outils de promotion des métiers du bois.

Concernant l'évolution des métiers :

- ◆ Mme Cloarec indique qu'elle a participé à une session d'information auprès des enseignants de formation initiale dans les métiers du bois, organisée par le BTP, où elle a présenté les changements induits par les nouvelles méthodes de construction en ossature bois et les méthodologies d'apprentissage (MBOC) : l'évolution du marché, des composants engendrent des évolutions dans les qualifications en pose et en montage de panneaux à ossature bois.
- ◆ Mme Grillet précise que la CAPEB organise des formations continues pour les charpentiers. Mais si on formait uniquement à la Maison ossature bois, on en ferait des manutentionnaires. Elle informe également qu'une plaquette sur les métiers et les formations du bâtiment a été constituée et qu'elle est à la disposition des acteurs de l'orientation et de la formation. (exemplaires remis à la MDE)
- ◆ La difficulté que pointe l'ensemble des participants est de sensibiliser et de former les demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion professionnelle, aux métiers du bâtiment qui exigent une formation initiale solide sur les fondamentaux.
- ◆ Mme Grillet rappelle également les dangers du statut d'auto-entrepreneur dans les métiers du bâtiment en mettant l'accent sur les problèmes de compétences et d'assurance que cela entraîne.

A l'issue du second point, il est demandé à M. Monet de faire une rapide présentation du projet du chantier d'insertion ALVEOLE.

M. Monet rappelle la genèse du projet : dans l'objectif de construire ses nouveaux locaux en bois du pays, ALVEOLE a pris contact avec la Chambre de Métier et de l'Artisanat et la FIBRA (Fédération Interprofessionnelle du bois Rhône-Alpes).

La FIBRA a mis l'accent sur les besoins de la filière en matière de formation continue et de développement des compétences dans les entreprises du bois. Le projet de territoire animé par la Maison de l'Emploi repose sur le fait que le développement de la filière bois et plus particulièrement des métiers du bois-éco-construction représentent un enjeu de taille pour l'emploi et la reconversion professionnelle des salariés du décolletage en Vallée de l'Arve. Le marché est prometteur et va au-delà de la maison individuelle en se situant également au niveau des bâtiments professionnels, publics et de la mise aux normes des bâtiments existants au regard des performances énergétiques.

ALVEOLE, en partenariat avec les acteurs du territoire, envisage d'offrir une réponse directe aux besoins identifiés par la création d'un plateau technique en bois éco-conçu (haute performance énergétique, certifié Bois des Alpes, labellisé Minergie Eco) - de promotion, accueil de formations contribuant à l'insertion dans les métiers du bois-éco-construction.

Mme Cloarec demande alors à M. Monet s'il souhaite accueillir la formation MBOC dans ses nouveaux locaux et précise que cette formation a été construite par la profession en réponse aux besoins de formation en construction bois.

M. Ducrettet réagit en rappelant qu'il s'agit d'une démarche inverse : c'est la FIBRA qui souhaite que la formation MBOC soit implantée sur la plate-forme. Le bâtiment a été transformé pour accueillir cette formation. Cependant, des questions restent en suspens aujourd'hui concernant les modalités du partenariat à mettre en oeuvre (formation non concurrentielle par rapport aux autres formations ? Validité de la méthode pour tout types de bois ? Prise en charge du coût initial ?...).

A la demande de Mme Claret, Mme Cloarec précise la mission du CNDB : Comité National pour le Développement du Bois.

Le CNDB est financé en partie par l'Etat, en partie par l'interprofession du bois et en partie par les recettes de la formation et des publications. L'organisme représente toutes les filières professionnelles du bois et a fait réaliser un travail de rationalisation de la formation aux métiers du bois construction en réponse aux besoins du marché de la maison individuelle en bois. La méthode MBOC est issue de cette rationalisation et comprend un ensemble de méthodes et outils permettant à un professionnel du bois de devenir un constructeur en ossature bois en 9 jours.

Il existe également un stage "Découverte des métiers du bois construction" en 2 jours. (cf PJ)

Concernant la plate-forme territoriale de formation, Mme Delbart précise la position de l'Unité Technique de la DIRRECTE (Ex-DDTEFP) : l'objectif est de mettre à la disposition du territoire un plateau technique pour accueillir les organismes de formation. Il ne s'agit pas de transformer ALVEOLE en organisme de formation.

La plate-forme territoriale est une opportunité pour le projet global du territoire : elle peut être une vitrine technologique des nouveaux matériaux et des nouvelles formes de travail.

M. Boisier insiste également sur le fait que la plate-forme doit répondre aux besoins du territoire et que l'offre de formation doit être harmonisée avec les réponses déjà existantes et en évolution sur le territoire.

#### ■ Les perspectives territoriales en éco-rénovation

M. Boisier précise que la MDE est engagée dans l'analyse des nouvelles formes de métiers et d'emploi sur l'éco-construction. Les marchés les plus prometteurs et porteurs sont les marchés de la rénovation des bâtiments publics et des logements sociaux.

Il donne des exemples d'actions réalisées dans d'autres départements :

- Grenoble : la municipalité ouvre un chantier de 50 millions d'euros en rénovation de logements sociaux cofinancés à 50% par l'état dans le cadre des aides à la rénovation éco-conçue et la mise aux nouvelles normes énergétiques.
- Mulhouse : un Pôle Rénovation Bâtiment Basse Consommation est né du regroupement de tous les acteurs sociaux et économiques du territoire. Son premier objectif fut de recenser le marché de la rénovation sur le Pays de la région mulhousienne. Les premiers chiffres font état. Extrait du rapport : « L'étude décline ce marché potentiel en termes de besoins en main d'oeuvre, dans chacun des corps de métier concernés ».

M. Boisier rappelle les 4 volets du travail à réaliser sur l'éco-construction :

- 1- La sensibilisation et l'information aux métiers de la croissance verte
  - a. Structuration d'une information réaliste et pertinente
  - b. Sensibilisation des salariés en reconversion et des demandeurs d'emploi
  - c. Promotion de la parité dans les métiers de la filière
- 2- La formation aux nouvelles compétences requises
  - a. Recensement et diffusion de l'offre de formation existante
  - b. Contribution à la mise en place de formations pour des publics spécifiques
    - a. Demandeurs d'emploi
    - b. Adhérents CTP
    - c. Salariés
    - d. Salariés IAE
  - c. Evolution des emplois et des modes de travail
- 3- Emploi
  - a. Utilisation de la clause sociale dans le code des marchés publics
  - b. Contribution au développement de métiers connexes et émergents
- 4- La Communication
  - a. Plan de communication
  - b. Contribution à l'organisation de manifestations
  - c. Diffusion d'informations

Par rapport au territoire, M. Boisier souligne les trois angles d'approche complémentaire que permet l'éco-construction :

1. Le repositionnement professionnel de certains salariés du territoire dans ces nouveaux métiers, permettant de produire à nouveaux des salaires et des richesses pour le territoire
2. La diminution des charges pour les mêmes salariés, et d'autres, qui, à défaut de voir leur salaire augmenter, peuvent voir leurs charges – notamment de chauffage – diminuer.
3. La qualité de vie renouvelée : une meilleure qualité de vie dans un bâtiment éco-conçu ou éco-rénové permet d'apprécier de vivre et travailler sur le territoire.

#### ■ Définition partagée et organisation des groupes de travail

A l'issue de la réunion, l'ensemble des acteurs note un accord général sur la mise en œuvre d'une réponse territoriale en terme de formation et d'emplois pour développer le marché du bois-éco-construction.

M. Boisier propose de répertorier les perspectives de rénovation des bâtiments publics et logements sociaux sur le territoire et les formations à l'éco-construction présentent sur le département.

Il propose également la constitution de groupes de travail dont les contenus seront définis à partir des thèmes identifiés par la MDE sur la base des travaux du comité de pilotage technique.